



# LE REFLET MUNICIPAL

JUILLET 2019

## **COURRIER DU MOIS**

Mutuelle Municipalités Qc: L'implantation des schémas de couverture de risques en sécurité incendie réduit le risque de poursuite en responsabilité civile.

Min. Aff. Mun.: Lancement du programme de la contribution gouvernementale TECQ période 2019-2023.

Carrefour Emploi Mékinac: Tenue du Gala des 20coeurs le 20 juin 2019.

Appartenance Mauricie: Demande de participation à l'achat de calendriers au coût de 10 \$ chacun.

Vincent Caron, député Portneuf: Récépissé de la résolution concernant la demande de reclassification à un niveau supérieur de la route St-Adelphe-St-Ubalde.

Croix Rouge canadienne: Demande d'une contribution suite aux 2000 feux qui ont ravagé des forêts dans l'Ouest Canadien.

Mutuelle Municipalités Qc: Modification au calcul de la part de la ristourne 2018 versée à notre municipalité suite à une erreur, un montant de 236 \$ nous sera remboursé.

Min. Transports: Report en 2020 de l'intervention (réparations) sur le pont du Rang Price pour éviter des délais inutiles compte tenu du manque de disponibilité de la main d'œuvre en 2019.

Mun. Grandes-Piles: Demande d'appui par résolution concernant la révision de l'offre de service de Postes Canada afin de faciliter l'accessibilité aux services de numéraire.

Min. Aff. mun.: Dépôt d'un projet de décret concernant la déclaration d'une zone d'intervention spéciale afin de favoriser une meilleure gestion des zones inondables.

M.R.C. Mékinac: Certificats de l'évaluateur.

Régie incendies Centre Mékinac: C.C. d'une lettre transmise à la MRC de Mékinac demandant l'utilisation des locaux de la MRC comme centre secondaire de coordination de mesures d'urgence pour la sécurité civile.

Garage Roger Plamondon: Offre de services (entretien mécanique, transport et services routiers d'urgence).

CNESST: Trop perçu remboursement d'un montant de 51,40 \$ à la municipalité.

Carrefour Emploi Mékinac: Rapport annuel 2018-2019.

Groupe Sta, Groupe Pelletier, Asphalte St-Ubalde, Lebel Asphalte: Soumissions pour travaux d'asphaltage.

Ville St-Tite: Tarification frais de glace saison 2019-2020 (tarif à défrayer par les parents et les municipalités).

Jean Rousseau: Correspondance concernant l'entretien des fleurs et des terrains municipaux.

Min. des Transports: Avis de réception des résolutions 2019-05-143, 2019-05-98 et 2019-05-154 visant à considérer la route St-Adelphe St-Ubalde, route collectrice.

M.R.C. Mékinac: Invitation à l'Omnium de golf de la MRC Mékinac.

Accès à l'information, protection des renseignements personnels: Demande d'accès à l'information d'une correspondance transmise à Mme Judy M. Foote le 4 avril 2017 (L'avenir de Postes Canada).

**RÉSUMÉ DES RÉOLUTIONS ADOPTÉES EN JUILLET 2019**  
on peut consulter les procès-verbaux sur le site web [www.st-adelphe.qc.ca](http://www.st-adelphe.qc.ca)  
ou à la bibliothèque municipale (copie papier)

**Félicitations au Comité du St-Adelforce, ainsi qu'aux bénévoles pour le succès remporté avec la réalisation des activités de compétitions d'hommes forts 2019**

**CONSIDÉRANT** les compétitions d'hommes forts tenues dans notre municipalité, les 28 juin, 29 juin et 30 juin 2019;

**CONSIDÉRANT** la venue de nombreux touristes pour cet événement, procurant une visibilité accrue à notre municipalité;

**CONSIDÉRANT** la réussite sur tous les plans qu'a connu l'événement St-Adelforce;

**CONSIDÉRANT** les nombreuses heures de bénévolat réalisées par le comité organisateur;

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu à l'unanimité :

*Que le Conseil de la Municipalité de St-Adelphe adresse de sincères félicitations au Comité du St-Adelforce 2019, Pierre-Luc Guimond, président; Laurianne Bacon, vice-présidente; Éliane Trudel, secrétaire; Caroline Moreau, trésorière; Steve Bureau, Philippe Lafontaine, Tommy Abel, Anthony Trudel, Denis Bordeleau Mathieu Lefebvre et Isabelle Bélisle administrateurs/trices, ainsi qu'à tous les autres bénévoles qui se sont greffés au comité pour l'immense succès remporté lors du déroulement des activités prévues au programme de compétitions provinciales d'hommes forts du St-Adelforce. Adopté*

**Félicitations et remerciements aux Comités et aux bénévoles qui ont contribué au succès de la Fête nationale 2019**

**CONSIDÉRANT** que des représentants/es de la Société d'histoire locale et de la Paroisse Saint-Cœur-de-Marie de la Communauté de Saint-Adelphe, à qui se sont joints plusieurs bénévoles, ont apporté de façon dynamique leur précieux concours à la réalisation de la Fête nationale 2019;

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu à l'unanimité :

*Que la Municipalité de Saint-Adelphe félicite et remercie chaleureusement les représentants/es de la Société d'histoire et de la Communauté Saint-Cœur-de-Marie de Saint-Adelphe, les membres du Comité de Liturgie et de la chorale, ainsi que tous les bénévoles qui, de près ou de loin, ont contribué à la belle réussite de la Fête nationale tenue le 23 juin dernier dans notre milieu. Adopté*

**Félicitations à M. Jean-Sébastien Defoy et à Mme Geneviève Morin qui ont été honorés au Gala des 20coeurs tenu par le Carrefour Emploi Mékinac.**

**CONSIDÉRANT** que le Carrefour Emploi Mékinac tenait le 20 juin 2019, son gala des 20Coeurs;

**CONSIDÉRANT** que 20 employeurs, employés et bénévoles de la MRC de Mékinac étaient célébrés lors de ce gala, et que madame Geneviève Morin et monsieur Jean-Sébastien Defoy résidents de notre municipalité, ont remporté un prix pour leurs valeurs humaines, leur don de soi et leur implication dans la communauté;

**EN CONSÉQUENCE**, il est résolu à l'unanimité :

*Que la Municipalité de Saint-Adelphe adresse des félicitations empressées à Madame Geneviève Morin et à Monsieur Jean-Sébastien Defoy, deux personnes inspirantes de Saint-Adelphe, qui se sont mérités des honneurs lors du Gala 2019 des 20coeurs, tenu par le Carrefour Emploi Mékinac. Adopté*

- **Représentation municipale à l'Omnium de golf 2019 de la M.R.C. de Mékinac qui aura lieu le mercredi 28 août prochain à Lac-aux-Sables, où seront rassemblés pour l'événement, les commerçants, professionnels, gens d'affaires, représentant régionaux et municipaux, bénévoles et citoyens qui contribuent au dynamisme de notre région; que les frais de participation au coût total de 340 \$ seront défrayés par la Municipalité de St-Adelphe.**

**RÉSUMÉ DES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES EN JUILLET 2019 (SUITE)**

**Remerciements à la Régie des Incendies du Centre Mékinac pour l'aide apportée lors de la crue des eaux au printemps 2019**

**CONSIDÉRANT** que la Régie des Incendies du Centre Mékinac a fourni une aide précieuse en services d'urgence aux victimes de la crue des eaux printanières domiciliées sur le territoire de Saint-Adelphe;

**CONSIDÉRANT** que la susdite Régie a assuré la sécurité et le mieux-être de notre population au cours de cette période critique;

**EN CONSÉQUENCE**, Il est résolu à l'unanimité :

**Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe remercie la Régie des incendies du Centre Mékinac pour sa collaboration aux efforts d'intervention, sa mobilisation rapide et efficace à différents endroits situés à Saint-Adelphe et ce, suite à l'inondation printanière causée par la rivière Batiscan.**  
**Adopté**

**Remerciements à Madame Maude Grenier**

**CONSIDÉRANT** que Madame Maude Grenier a informé les municipalités qu'elle quittait ses fonctions à titre de coordonnatrice au sein du regroupement Par'Enfants au cœur de nos actions, pour relever de nouveaux défis professionnels;

**CONSIDÉRANT** que madame Grenier a toujours travaillé avec enthousiasme et passion, à la hauteur des attentes des familles de la communauté de Mékinac;

**EN CONSÉQUENCE**, Il est résolu à l'unanimité :

**Que la Municipalité de Saint-Adelphe remercie de tout cœur madame Maude Grenier pour son dévouement et son engagement assidu auprès des familles de la région de Mékinac.**  
**Adopté**

- **Approbation du versement de la 2<sup>e</sup> partie de l'aide financière (600 \$) accordée à Bar-Terrasse Chez Dillon inc. pour aider au redémarrage du commerce et ce, dans le cadre de la Politique d'aide financière aux entreprises manufacturières et de services, visant à favoriser le développement économique dans la municipalité.**
- **Fermeture du secrétariat municipal du lundi 5 août 2019 à 8h30, jusqu'au vendredi 9 août 2019 à 16h30 pour les vacances des employés municipaux.  
(EN CAS D'URGENCE SEULEMENT : 418 322-5829.)**
- **Remboursement ou crédit de taxes suite à la transmission de certificats par le Service d'évaluation de Mékinac pour un montant total de 2 320,96 \$**
- **Demande à la Ministre des Services publics et de l'approvisionnement et de l'Accessibilité, l'Honorable Carla Qualtrough de revoir l'offre de service de Postes Canada afin de faciliter l'accessibilité aux services de numéraire.**
- **Résolution pour entériner l'exécution des travaux de débroussaillage réalisés par l'Entreprise Sylvain Mongrain sur le rang Price, au montant de 10 000 \$ et pour en défrayer les coûts.**
- **Inscription de l'inspecteur municipal à deux formations données par la COMBEQ et la FQM « Savoir composer avec les situations et les clientèles difficiles » qui se tiendra à Shawinigan, le 25 septembre 2019, ainsi que « Les systèmes de traitement dans le cadre du Q-2, r.22 », qui se tiendra le 5 décembre 2019 à Trois-Rivières, le tout au coût de 300,16 \$ pour chacune des formations et qui seront défrayées par la municipalité.**
- **Demande d'une subvention au montant de 50 000 \$ auprès du Ministère des Transports, dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale). Que la Municipalité est disposée à contribuer pour un montant de 15 000 \$, représentant 30% du coût total des travaux.**

## RÉSUMÉ DES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES EN JUILLET 2019 (SUITE)

- **Acceptation de la soumission de Lebel Asphalte pour des travaux de rapiéçage d'asphalte sur les rangs Sud-Est, St-Joseph et sur certaines rues dans le périmètre urbain au coût de 1,58 \$ (prix au pied carré), plus taxes.**
- **Avis à Appartenance Mauricie que la municipalité de St-Adelphe n'entend pas participer financièrement au calendrier 2020 de la Société d'histoire régionale mettant en valeur la thématique de l'entrepreneuriat et de l'innovation en Mauricie.**
- **Avis pour exécuter les contrats d'entretien des terrains municipaux et d'arrosage des fleurs annuelles et vivaces, selon les modalités inscrites aux devis.**
- **Ratification par la municipalité de St-Adelphe de la décision du conseil d'administration de la Régie des incendies du Centre-Mékinac et approbation des dispositions du projet de règlement 006-2019, décrétant la réalisation du projet visant à acquérir le camion autopompe de la municipalité de Ste-Thècle pour les besoins du service d'incendie et autorisant une dépense de 143 700 \$ et un emprunt du même montant remboursable sur cinq ans.**
- **Autorisation de la Municipalité de Saint-Adelphe pour la mise en commun de ressources, d'installations et d'équipements dans le cadre du plan de mesures d'urgence, avec les municipalités d'Hérouxville, de Saint-Séverin, de Sainte-Thècle et la Ville de Saint-Tite, de manière à optimiser les interventions en situation d'urgence.**

## REFLET MUNICIPAL



«Le Reflet municipal » fait relâche en août.

C'est le temps des vacances!

La prochaine publication sera distribuée en septembre.

D'ici là, je vous souhaite d'apprécier chaque instant de bonheur que l'été vous offre et qu'il vous comble de ses mille douceurs!

*Gisèle Thiffault, Rédactrice*

## ÉRADICATION HERBE À POUX ET BERCE DU CAUCASE

**HERBE À POUX** : Afin d'améliorer la santé des citoyens allergiques au pollen, il est demandé d'éliminer l'herbe à poux de vos propriétés dès qu'elle est visible. Il faut tondre régulièrement et arracher la plante avant sa floraison en août.

**LA BERCE DU CAUCASE** :



Santé et Services sociaux Québec vous informe que la berce du Caucase est nuisible pour la santé et pour l'environnement. Lorsqu'elle colonise un milieu, elle nuit à la croissance des autres plantes qui y sont présentes. Elle déstabilise les écosystèmes et elle contribue à l'érosion des berges.

Il ne faut jamais la semer, la planter, la multiplier ou la transporter. Le contact avec la sève de cette plante provoque de douloureuses réactions

de la peau qui ressemblent à des brûlures. Lorsque l'on doit la manipuler, il faut se protéger avec des gants et des vêtements longs.

Elle peut mesurer de 2 à 5 mètres de hauteur et de 30 centimètres à 1 mètre après une tonte ou une fauche. Sa tige, très robuste, est recouverte de poils blancs rudes et de nombreuses taches de couleur rouge framboise à violette, étendues et bien définies. Ses feuilles peuvent atteindre 1,5 mètre de largeur et 3 mètres de longueur.



## VEUX DE BONNE FÊTE À NOS GENS

Nos meilleurs vœux aux résidents et résidentes qui célèbrent un anniversaire de naissance en août et en septembre. Bons souhaits à :

4 août : Réjeane Douville-Denis	25 août : Marielle Lafontaine
31 août : Irène Gagnon	31 août : Réal Côté
1 <sup>er</sup> septembre : Louise-Anne Thiffault	8 septembre : Claudette Delisle-Labranche
9 septembre : Herman Lafontaine	13 septembre : Anita Charest-Tousignant
21 septembre : Solange Laquerre-Delisle	28 septembre : Anatole Denis



*Joyeux Anniversaire!*

## CONGÉ FÉRIÉ



Le bureau municipal, celui de l'inspecteur, le bureau de poste, ainsi que la caisse populaire seront **fermés le lundi 2 septembre prochain**, jour férié (Fête du Travail).

Bon congé!

## SÉANCES CONSEIL MUNICIPAL, MRC DE MÉKINAC



**MUNICIPALITÉ : IMPORTANT DATE** : Compte tenu des vacances du directeur général et de la directrice adjointe, la prochaine séance ordinaire du conseil municipal se tiendra le **JEUDI 15 AOÛT 2019, à 20 h.**

En raison de la **FÊTE DU TRAVAIL**, la séance ordinaire de septembre se tiendra le **MARDI 3 SEPTEMBRE 2019, à 20 h.**

**M.R.C.** : La prochaine séance publique du conseil de la M.R.C. de Mékinac aura lieu le **MERCREDI 14 août 2019 à 20 h**, à l'édifice de la M.R.C., au 560, rue Notre-Dame St-Tite.  
Aucune réunion ne sera tenue en septembre.

## OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION MÉKINAC

Des loyers à prix modique pour personnes à faible revenu sont disponibles à la Résidence de la Rive, située au 80, rue du Moulin à Saint-Adelphe (H.P.R.).

Des conditions s'appliquent. Pour obtenir de l'information, veuillez communiquer avec Monsieur Marc-André Moreau, directeur, au numéro 418 289-4033.



## PENSÉE DU MOIS

« Je rêve d'un monde d'amour où les hommes n'auront plus peur les uns des autres ».

*(Jean Vanier)*

## HEURES DE BUREAU POUR L'ÉTÉ (RAPPEL)



Prendre note que pour la période s'échelonnant du 28 juin au 30 août 2019 inclusivement, il y a changement aux heures d'ouverture du bureau municipal et ce, **uniquement les vendredis** : ouvert de 8 h 30 à 16 h, (bureau fermé sur l'heure du midi). Du lundi au jeudi, ce sont les heures habituelles de 8 h 30 à 16 h 30 et c'est fermé sur l'heure du midi.

**Cependant** durant les vacances du directeur général (du 22 juillet au 2 août 2019), le bureau fermera tous les jours à 16h et ce, seulement durant cette période.

**IMPORTANT** : Le bureau municipal sera fermé du 5 août au 9 août inclusivement.  
Bon été!



### VACANCES DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL :

*Fermeture du bureau de l'inspecteur* : Du lundi 19 août au vendredi 23 août.

**EN CAS D'URGENCE SEULEMENT 418 322-5829.**

## AUTOCOLLANTS PUIES EAU POTABLE

La Municipalité offre gratuitement un autocollant aux citoyens qui sont desservis par un puits d'eau potable privé.

Ces autocollants, sur lesquels est imprimée l'image d'un robinet, permettent de retracer l'endroit où se situe le puits et de conserver une aire de protection autour de celui-ci contre les pesticides ou contaminants. L'indication de l'endroit où se situe un puits privé est obligatoire. (Règlement eau potable RPEP).



## CALENDRIER DÉCHETS ET RÉCUPÉRATION ÉCOCENTRE



Prendre note que l'enlèvement des déchets domestiques se fait à tous les jeudis jusqu'au 10 octobre 2019.

Pour la récupération, les dates sont les **jeudis 1<sup>er</sup> août, 15 août, 29 août, 12 septembre et 26 septembre** prochains.

L'éco-centre ouvre ses portes tous les samedis de **8h à midi et ce, jusqu'au 3 novembre 2019.**

Prévoir 4 \$ par voyage pour les matériaux secs non recyclables, tels que divan, matelas, vitre, etc.

**AUCUN PRODUIT INDUSTRIEL OU COMMERCIAL N'EST ACCEPTÉ.** C'est gratuit pour les matières valorisables. On peut y apporter : les pneus d'automobiles et de camions; la peinture et les huiles usagées mis dans des contenants incassables et bien scellés; les filtres, le bois, le métal, les appareils de technologie de l'information et des communications, les appareils réfrigérants, les RDD, les comburants, les piles et batteries de véhicules, les pesticides et aérosols, les bardeaux d'asphalte, l'agrégat, le propane, etc.).

## 3<sup>e</sup> VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES

**Le 15 AOÛT 2018 :**

Les taxes peuvent être acquittées par le service postal, par l'intermédiaire de l'institution financière Desjardins (comptoir, Internet ou téléphone), ou directement au bureau municipal (carte de débit **NON** acceptée).

## SÉCURITÉ - PISCINES

Avis aux propriétaires d'un spa ou d'une piscine permanente ou gonflable : la paroi mesurée à partir du niveau du sol doit avoir une hauteur d'au moins 1,2 mètre. Si la hauteur y est inférieure, le spa ou la piscine devra être entouré/e d'une clôture ou d'un muret d'une hauteur minimale de 1,2 m sans excéder 2 m.



Cette clôture ou ce muret seront conçus à éviter que l'on puisse y grimper ou l'escalader et ne pas comporter d'ouverture pouvant laisser passer un objet sphérique de diamètre de 5 cm ou plus.

Une haie ne peut servir de clôture ou de muret. Le système de verrouillage de la barrière doit être installé sur le côté intérieur et être en bon état de fonctionnement.

## TAXES SCOLAIRES



Les taxes scolaires doivent être acquittées directement à votre commission scolaire et non à la municipalité. Le chèque sera libellé à : Commission scolaire de l'Énergie.

Ou vous pouvez payer au guichet de votre institution financière, par internet ou ligne téléphonique avec le numéro de référence qui apparaît sur votre compte.

L'adresse postale est la suivante : C.P. 70 Shawinigan (Qué.) G9N 6T8.

Il est important d'aviser votre commission scolaire de tout changement d'adresse postale : achat d'une maison, construction d'une maison, ou nouvelle adresse.

Téléphone 1 888 711-0013, poste 2252.

## SALON CAROLE ST-ARNEAULT



Le Salon de coiffure Carole St-Arneault sera fermé du 4 août au 19 août inclusivement. Bonne vacances à ma distinguée clientèle.

Au plaisir de vous retrouver en pleine forme à compter du 20 août prochain.

Bonne vacances!

*Carole St-Arneault* 418 322-5913

## CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE MÉKINAC COURS DE NUTRITION

Nutritionnistes du Groupe *PROJETS SANTÉ*. Vie Active Les Cavalcades.

COURS DE NUTRITION : Action nutrition pour le plaisir et la santé. AUTOMNE 2019.

8 rencontres hebdomadaires (groupe de 10 participants maximum).

22 octobre : Mardis après-midi (13h15 à 16h30)

15 octobre : Mardis soir (18h15 à 21h)

OÙ? : MÉTRO BEAUMIER, 2<sup>e</sup> Étage St-Tite, 621 route 153.

COÛT : 120 \$ (8 versements de 15 \$ / rencontre).

- Interprétation de l'étiquetage nutritionnel;
- Conseils pour de meilleurs choix d'aliments;
- Évaluation de recettes;
- Élaboration de menus journaliers.

Pour une alimentation saine, nutritive et rassasiante et un mieux-être au quotidien.

Animation : Céline Raymond, diététiste-nutritionniste

Information/Inscription : Danielle Asselin au 418-365-3366.



## FADOQ

PÉTANQUE : Venez vous joindre à nous, sous l'abri dans le parc municipal, les mardis à 13h30 et les mercredis à 18h30.



LOCATION SALLE FADOQ, ABRI DANS LE PARC : Mme Danielle Boulanger est la personne responsable (418) 322-5829.

PICKLEBALL : Une démonstration de pickleball aura lieu au centre multifonctionnel (patinoire) le **jeudi 8 Août 2019 à 19h**. Toute la population est invitée.  
Cordiale bienvenue!

*Bernita Tétrault, présidente*

## DÉMÉNAGEMENT



Pour la bonne administration de la municipalité, il est important d'aviser la municipalité et la commission scolaire de tout changement d'adresse postale.

De plus, les propriétaires doivent informer le secrétariat municipal, de l'arrivée de nouveaux locataires, ou de la fermeture d'un loyer.

## GAGNANTS DU TIRAGE ST-ADELFORCE 2019

- 1<sup>er</sup> prix : 2 500 \$ : Louise Denis de St-Adelphe
- 2<sup>e</sup> prix : 1 000 \$ : Philippe Dufresne de St-Adelphe
- 3<sup>e</sup> prix : 500 \$ : Nathalie Beaupré de St-Adelphe
- 4<sup>e</sup> prix: Bon d'achat 300 \$ chez G.A. Automobile de St-Tite: François Ducharme de St-Adelphe
- 5<sup>e</sup> prix: Bon d'achat 250 \$ chez Le Mercier de St-Tite : Claire Guimond de St-Adelphe
- 6<sup>e</sup> prix : Bon d'achat 100 \$ chez Ameublement Brandsource Paquin : Patrick Cossette de St-Adelphe
- 7<sup>e</sup> prix : 25 \$ Marc-Antoine Denis de St-Adelphe
- 8<sup>e</sup> prix : 25 \$ Pierre Boulard de Trois-Rivières
- 9<sup>e</sup> prix : 25 \$ Nancy Beauvillier de St-Stanislas
- 10<sup>e</sup> prix : 25\$ Éric Cossette de Trois-Rivières



Félicitations aux gagnant(e)s! Merci à celles et à ceux qui nous ont encouragés par leur participation au financement du St-Adelforce, édition 2019, en prenant des billets de contribution volontaire.

Le Comité du St-Adelforce est très heureux et fier du succès qu'a connu l'événement à nouveau cette année. Nous adressons des remerciements très sincères aux compétiteurs, aux commanditaires, aux bénévoles, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à faire de cet événement une réussite.

Merci à tous!

Le Comité organisateur du St-Adelforce, édition 2019:

*Pierre-Luc Guimond, Laurianne Bacon, Caroline Moreau, Steve Bureau,*  
*Tommy Abel, Anthony Trudel, Éliane Trudel, Philippe Lafontaine,*  
*Denis Bordeleau, Mathieu Lefebvre et Isabelle Bélisle.*



## RÉSEAU D'ÉGOUT MUNICIPAL ET PRIVÉ

### SITE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX :

Il est **STRICTEMENT DÉFENDU** de jeter des mégots de cigarettes, des coton-tiges, des tampons et serviettes hygiéniques, des guenilles, des couches, des préservatifs, des lingettes, des médicaments etc, dans les cabinets de toilette, ou de déverser du gaz, peinture, térébenthine, huiles usées ou autres produits de ce genre, dans les grilles du réseau d'égout municipal.

Ces produits nuisent considérablement au processus d'assainissement des eaux usées et c'est sans compter les odeurs insupportables qui se propagent dans les résidences privées lorsqu'il s'agit de solvants de toute nature.

### ÉGOUT PLUVIAL D'UNE RÉSIDENCE :

Il est également **STRICTEMENT DÉFENDU** de brancher son égout pluvial (accumulation d'eau dans un sous-sol, ou provenant de gouttières ou de drains installés autour d'une maison), sur le réseau **d'égout sanitaire** de la municipalité, ou sur **une fosse septique** d'une résidence privée.

Le processus d'assainissement des eaux n'est pas conçu pour traiter des quantités surabondantes d'eau. Ces branchements illicites créent une situation de débordement qui affecte le traitement des eaux usées.

Nous comptons sur la collaboration des résidents desservis par le réseau d'égout sanitaire municipal et des propriétaires d'une fosse septique.

*Jean-Philippe Drolet, inspecteur municipal*

## ASSOCIATION DES PERSONNES AIDANTES DE LA VALLÉE DE LA-BATISCAN

**SPÉCIAL ÉTÉ** : Lors des divers cafés-jasettes de l'été, obtenez un breuvage ou une surprise glacée **GRATUITEMENT!**  
À Noter que l'heure des cafés-jasette est 13H15.  
INFO : 418 289-1390.



**Mardi 6 août** : Casse-croûte *Chez Lulu*, 1625 rue Principale, St-Stanislas.

**Jeudi 8 août** : Casse-croûte du camping, 200, rue Sainte-Marie, Lac-aux-Sables.

**Mardi 13 août** : Croisière sur le Saint-Maurice, (2 heures sur le bateau couvert avec un guide qui commente sur l'histoire de la rivière, de la drave et des barrages. 20 \$ + taxes, apportez votre lunch. Arrivée 10h15 (départ du bateau 10h30) au Quai municipal de Grandes-Piles. Places limitées, réservez tôt! \* Pour les membres et leur personne aidée seulement.

**Mardi 20 août** : Restaurant *Au P'tit Relais*, 1242, rue Principale, Batiscan.

**Jeudi 22 août** : Casse-Croûte *Chez Ti-Guy*, 500, route 352 Saint-Adelphe.

**Mardi 27 août** : Casse-Croûte *La P'tite Bouffe*, 625, rue Notre-Dame, Champlain.

**Jeudi 29 août** : Café *Aux Cinq Sœurs*, 290, rue Masson, Ste-Thècle.

Nos heures d'ouverture pour la période estivale sont du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 12h30 à 16h. La plupart de nos activités sont ouvertes à tous.

Devenez membre pour seulement 5 \$ et recevez gratuitement notre programmation tous les mois et un accès privilégié à tous nos services incluant nos programmes de répit. (Certains critères s'appliquent).

## BILAN DE L'ACTIVITÉ AMICALE DE SCIE MÉCANIQUE DU 23 JUIN



Plusieurs amateurs de compétitions amicales de scie mécanique se donnaient rendez-vous le dimanche 23 juin dernier à la patinoire couverte de Saint-Adelphe.

Un public nombreux et attentionné avait pris place dans les estrades pour apprécier les performances de nos compétiteurs et compétitrices. Le tout se déroulait dans le cadre de la fin de semaine de la Fête Nationale qui se voulait, chez nous, sobre, sans trop d'éclat, puisque l'organisation ne disposait que de peu de moyens financiers.

La Société d'histoire s'était associée, pour l'occasion, avec le Comité local de la Communauté Saint-Cœur-de-Marie pour souligner de façon tangible la Saint-Jean annuelle. Une messe en hommage aux pionniers(ères) avait d'abord été prévue à l'église et permettait à notre dévouée chorale de clore une année toujours très engageante dans les offices religieux. Une volée de cloches lançait ses notes joyeuses au-dessus de la campagne après L'Ite Missa Est traditionnel qui complétait la messe. Un repas communautaire, préparé par des bénévoles de l'Église locale, rassemblait de nombreux convives avec, comme menu traditionnel, des fèves au lard toujours appréciées.

Le conseiller municipal et marguillier Monsieur Claude Thiffault avait organisé une activité de Mini-golf qui s'adressait à tous les âges, sur une partie de la patinoire. Tous les profits de la journée, incluant la scie mécanique, étaient dédiés aux œuvres de notre église locale.

Pour le bénéfice des compétiteurs, nous présentons ici le bilan des différents résultats obtenus dans les diverses classes de scie où participants locaux et de la région s'étaient engagés. Notons que quelques « bûcherons » s'étaient inscrits avec plus d'une scie dans la même catégorie : c'est pourquoi, le même nom peut revenir dans la même classe. Le temps est toujours calculé en secondes et centièmes de secondes. Selon les grosseurs de scies, des billots de 6, 7 ou 8 pouces<sup>2</sup> étaient attribués et il fallait couper trois tranches : descendant, remontant et redescendant à l'intérieur de 6 pouces de billots. Dextérité manuelle, concentration et précision étaient requises pour l'opération. Temps en secondes :

<i>Classe 0-40 CC</i> : Jessy Boissonnault (8,46). André Gagnon (11,65). Michel Denis (36,10).	Cynthia Bédard (8,62). Germain Mercier (17,01).	Guy-Paul Jacob (9,65). Jacques Gauthier (23,68).
<i>Classe 0-50 CC</i> : David Caron (4,55) et (4,70). Jessy Boissonnault (5,52). André Gagnon (7,80).	Cynthia Bédard (4,77). Guy-Paul Jacob (5,70). Martin Lépine (8,15).	Germain Mercier (4,90). Denis Francoeur (6,20).
<i>Classe 0-60 CC</i> : Jessy Boissonnault (4,89). Paul-André Lavoie (5,86). Mathieu Longpré (7,25).	Cynthia Bédard (5,27). Guy-Paul Jacob (6,21). André Gagnon (8,91).	David Caron (5,57). Germain Mercier (6,43).
<i>Classe 0-70 CC</i> : Jessy Boissonnault (4,38). David Caron (5,06) et (5,16). Germain Mercier (6,48). Michel Denis (8,28).	Cynthia Bédard (4,72). Guy-Paul Jacob (6,03). Mathieu Longpré (7,71).	Paul-André Lavoie (4,97). Mario Gravel (6,45). André Gagnon (8,25).
<i>Classe 0-80 CC</i> : Jessy Boissonnault (4,63). David Caron (5,55) (6,12). Jacques Gauthier (8,38).	Cynthia Bédard (4,88). Denis Francoeur (6,09).	Paul-André Lavoie (5,54). Guy-Paul Jacob (7,49).
<i>Classe Open +80 CC</i> David Caron (4,00). Paul-André Lavoie (5,00).	Jessy Boissonnault (4,31) André Gagnon (5,15).	Guy-Paul Jacob (4,60). Mathieu Longpré (10,35).
<i>Classe modifiée</i> (tune pipe et essence Méthanol acceptés) contrairement aux autres classes de scies dites forestières ou stocks avec filtres à air et essence de pompe. Mathieu Gravel (3,28). Guy-Paul Jacob (4,64).	David Caron (3,31).	Jessy Boissonnault (3,40).

## BILAN DE L'ACTIVITÉ AMICALE DE SCIE MÉCANIQUE DU 23 JUIN (SUITE)

Voilà donc les résultats de nos fiers compétiteurs (trice) qui savent offrir à chaque fois un spectacle toujours apprécié. Cette activité se voulait un hommage à nos vaillants bûcherons qui trimaient dur autrefois aux chantiers du Nord, dans le froid et la neige, loin de la famille, assurant ainsi le gagne-pain de la maisonnée, une « run de noces », ou ramassant des sous pour l'achat éventuel d'une terre ou d'une maison pour s'établir.

De nos jours, quelques bûcherons perpétuent toujours cette dure tradition pour assurer l'approvisionnement en bois de chauffage, coupe de pitounes, billots ou éclaircies forestières. C'est une « race » malheureusement en voie de disparition si on se fie aux vaillants travailleurs forestiers qui quittent de plus en plus cette profession trop exigeante et souvent mal rémunérée.

En terminant, merci à tous les bénévoles qui nous ont secondés dans cette autre édition de scie mécanique : Guylaine, Marie-Ève, Camille, Caroline, Nathalie, Denise, Liliane, Denis, Stéphane, Michel, André, René, Marc, Mario Gravel... (marqueurs, scieurs, préposés aux billots, transports, chronos, resto, bar, etc...)

Merci à la Municipalité pour une aide financière et au Centre de Loisirs pour le prêt de la patinoire, merci aux préposés à l'église, chorale, mini-golf, Garage Luc Genest (scies), Société d'histoire...

Des billets de tirage furent vendus pour aider au financement de nos activités et offraient en prix deux scies mécaniques de belle valeur. Pierre Asselin de St-Adelphe se méritait la grosse scie Husqvarna (valeur de 600 \$) et Gloria Fullum (du Salon de quilles) se méritait l'autre scie plus petite (valeur de 300 \$). Félicitations au gagnant et à la gagnante!

*Jacques Thiffault, organisateur et Président Société historique.*

*Claude Thiffault, marguillier, Communauté Saint-Cœur-de-Marie St-Adelphe*

## BIBLIOTHÈQUE

Journées de la Culture: Le samedi 28 septembre et le dimanche 29 septembre, de 13h30 à 16h, une exposition de chapeaux sera présentée à la bibliothèque Roger-Fontaine 601, rue Principale Saint-Adelphe, avec l'histoire des chapeliers des années 1900 à aujourd'hui.



Venez constater l'évolution et les modes de ces bijoux essentiels à la vie urbaine.

Calendrier d'ouverture de votre bibliothèque en août : tous les mercredis de 18 h à 20 h.

À compter de septembre : le calendrier sera le suivant :

**mardi de 9 h à 11 h; et de 14 h à 16 h;**

**mercredi de 14 h à 16 h et de 18 h à 20 h.**

Pensée : *Un soir consacré à la lecture des grands livres est pour l'esprit ce qu'un séjour en montagne est pour l'âme.*  
(André Marois)

Bonne lecture et Bonnes vacances!

*Suzanne Tessier, coordonnatrice*

## MEMBRES DE LA CAISSE DESJARDINS MÉKINAC-DES CHENAUX

Rendez-vous : Les membres de la Caisse Desjardins Mékinac-Des Chenaux de St-Adelphe, qui souhaiteraient rencontrer un conseiller financier, peuvent demander que la rencontre soit tenue à Saint-Adelphe. Un bureau est accessible dans l'immeuble situé au 601, rue Principale à Saint-Adelphe.



Le conseiller financier peut se déplacer dans notre municipalité. Il est à noter que les services conseils sont offerts sur rendez-vous seulement.

Il est également possible pour les particuliers qui ne peuvent utiliser les services automatisés, d'effectuer leurs opérations auprès d'un membre du personnel, au comptoir de la caisse de Saint-Adelphe, aux jours et heures d'ouverture :

DU LUNDI AU VENDREDI DE 11 H À 13H. LE JEUDI DE 11H À 13 H et de 17H À 19H.

Guichet automatique : Un volume suffisant de transactions effectuées dans notre guichet permet de garder sur place cet appareil électronique.

Pour ne pas perdre ce service de proximité chez nous, il importe d'utiliser notre guichet automatique pour nos transactions plutôt que de le faire à l'extérieur de notre municipalité.

*Paul Labranche, maire*

## VOUS AIMERIEZ DEVENIR POMPIER TEMPS PARTIEL?



La Régie des incendies du Centre-Mékinac et la Municipalité de Saint-Adelphe sont à la recherche de nouveaux candidats pour pourvoir des postes de pompiers ou de pompières à temps partiel.

Vous aimeriez travailler en équipe dans un milieu de travail stimulant? Vous désirez relever un défi au service de la communauté? Vous avez beaucoup de disponibilité et vous êtes motivé à vous engager comme pompier à temps partiel?

Être pompier à temps partiel doit avant tout être une passion. L'alarme sonne! On requiert tes services pour une situation d'urgence. À quoi devras-tu faire face? Un incendie, un accident, une désincarcération, un incendie de bâtiment, un déraillement de train et matières dangereuses...

Le pompier à temps partiel doit être prêt à répondre aux appels à toute heure du jour ou de la nuit. Ta plus grande récompense sera le sentiment du devoir accompli au sein de la communauté.

Soumettez-nous votre candidature: Faites-nous parvenir votre candidature au 540, rue Notre-Dame Saint-Tite, par courriel à l'adresse : [info.rcm@regionmekinac.com](mailto:info.rcm@regionmekinac.com) ou pour info au téléphone au 418-365-5143, poste 158.



## REGISTRE D'ESPACES COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS DANS MÉKINAC



La M.R.C.de Mékinac souhaite mettre sur pied un registre des espaces commerciaux et industriels vacants à louer pour le territoire. Cette initiative permet de répondre à un besoin de la clientèle entrepreneuriale. L'objectif est de favoriser la rétention, ainsi que l'implantation de nouvelles entreprises.

Les informations nécessaires à la mise en place de ce registre sont :

- L'adresse du local;
- Les coordonnées du locateur;
- Les dimensions;
- Des photos.

Pour info, Mme Nadia Moreau, directrice du Service de développement économique à la MRC de Mékinac, [nadia.moreau@mrcmekinac.com](mailto:nadia.moreau@mrcmekinac.com) ou par téléphone au 418-365-5151, poste 129.

**MESSAGE DU MAIRE**

Fête nationale: Je désire adresser mes sincères et chaleureux remerciements à tous ceux et celles qui ont collaboré au succès de la Fête nationale le 23 juin dernier :

Merci aux représentant/e/s de la Société d'histoire et de la Communauté chrétienne St-Cœur-de-Marie, au Comité de Liturgie et à la Chorale, ainsi qu'à tous les bénévoles qui, de près ou de loin, ont contribué à cette belle réussite!

Félicitations aux gagnants de la compétition amicale de scie mécanique!

St-Adelforce 2019: J'adresse également de sincères félicitations et des remerciements à l'équipe du St-Adelforce 2019, formée de Pierre-Luc Guimond, Laurianne Bacon, Caroline Moreau, Steve Bureau, Tommy Abel, Anthony Trudel, Eliane Trudel, Philippe Lafontaine, Denis Bordeleau, Mathieu Lefebvre et Isabelle Bélisle.

Et c'est sans oublier les partenaires bénévoles et dévoués qui se sont joints à l'équipe de direction pour ce grand succès.

Merci pour les nombreux efforts investis; merci également aux compétiteurs qui ont contribué à cette réussite et Félicitations aux gagnants!

Centre de loisirs: J'aimerais aussi souligner l'extraordinaire contribution du Centre de loisirs de Saint-Adelphé qui apporte un dynamisme dans le milieu, puisque très impliqué dans la vie associative de notre communauté.

Mille Mercis! Tous ensemble, organismes, associations, institutions, citoyens/ennes, votre réponse à l'invitation de participer à ces événements a contribué à l'heureux résultat obtenu.

Nul besoin de dire combien votre collaboration est précieuse. Merci pour votre altruisme, votre soutien, votre engagement et votre dévouement.

Bon séjour chez nous : Je souhaite un séjour agréable aux saisonniers, visiteurs, parents et ami(e)s qui séjournent dans notre municipalité durant la belle saison.

Une cordiale bienvenue également aux nouveaux arrivants qui ont choisi de venir s'établir chez nous. Et vous, cher(ère) concitoyen(ne), je vous remercie de les accueillir de manière à ce qu'ils conservent d'heureux souvenirs à découvrir et à apprécier notre belle paroisse.

*Paul Labranche, Maire*

**MESSAGE DE LA RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

**IMPORTANT : SACS DE PLASTIQUE : DÉCISION DIFFICILE.**



Régie de gestion des  
matières résiduelles  
de la Mauricie

La Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie se voit dans l'obligation de ne plus accepter les sacs de plastique dans le recyclage; il s'agit de tous les sacs qui servent d'emballage par exemple pour : l'épicerie, le pain, le lait, les fruits et légumes, sac d'empilettes jetable, sac en plastique agricole et autres).

Malgré de nombreuses tentatives pour trouver une filière de recyclage ou de valorisation énergétique pour les sacs de plastique, on ne trouve plus preneur et ils doivent malheureusement être enfouis, compte tenu du bouleversement que traverse actuellement le marché et de l'inexistence de marchés québécois pour ce type de sacs.

Ils devront être jetés dans les résidus domestiques.

Merci de votre compréhension.

**BACS DE MATIÈRES RÉSIDUELLES ET DE RECYCLAGE** : Lors des collectes, le bac de récupération et celui servant aux résidus domestiques seront placés roues et poignées de manipulation orientées vers la résidence et non du côté de la rue.

**Ils seront espacés d'au moins un mètre**; les couvercles seront fermés et dégagés.

Merci de votre collaboration!

## OFFRE D'EMPLOI

### EMPLOYÉ MUNICIPAL CHEF D'ÉQUIPE JOURNALIER

La Municipalité de Saint-Adelphe est à la recherche d'un/e candidat/e pour combler le poste de chef d'équipe journalier. Temps complet: 35 heures / semaine. Salaire selon expérience. Avantages sociaux et REER.

#### DESCRIPTION DU TRAVAIL:

En collaboration avec le directeur général, le titulaire du poste est responsable de la planification, de l'organisation et de la réalisation des travaux de voirie, de l'exécution des travaux sur le réseau d'aqueduc et d'égouts, de l'entretien des bâtiments, des équipements et des terrains municipaux (de la mise en service des équipements de l'ouverture à la fermeture saisonnière: des parcs municipaux, de la patinoire du centre multifonctionnel et de l'éco centre municipal).

#### RESPONSABILITÉS :

##### **-Planifier, organiser et réaliser l'ensemble des besoins du service.**

- Responsable de la réalisation de l'ensemble des travaux de voirie;
- Entretien des équipements municipaux;
- Effectuer du déneigement (infrastructures de la municipalité, trottoir d'entrée et chemin d'accès, bornes-fontaines, etc.);
- Effectuer des travaux de réfection de chemins et de pavage. (ex. : pose d'asphalte froide, pose et remplacement de ponceaux etc.);
- Transporter des matériaux divers au moyen d'une camionnette avec remorque;
- Effectuer des travaux sur le réseau d'aqueduc-égout en collaboration avec l'inspecteur municipal dans la planification et l'exécution (remplacement de tuyaux, changement de drains ou d'aménagement de nouvelles infrastructures (égout et eau potable) etc.

##### **- Divers travaux manuels;**

- Balayer les trottoirs et ramasser les débris sur les terrains municipaux;
- Couper des arbres avec une scie mécanique, tailler des branches, entretenir les aménagements désherbage;
- Ramasser et charger des encombrants le long des routes;
- Faire ou aider à l'entretien courant et à la réparation du matériel (travaux mineurs en plomberie, électricité);
- Accomplir toute autre tâche connexe confiée par son supérieur immédiat.

#### EXIGENCES ET QUALITÉS PROFESSIONNELLES:

Posséder un diplôme de secondaire V complété ou équivalence avec expérience de travail sera considéré. Permis de conduire valide.

- Disponible, responsable, motivé, ponctuel, dynamique, créatif et polyvalent.
- Faire preuve d'initiative, d'autonomie et de leadership et aimer relever des défis.
- Capacité à s'adapter et à faire face aux imprévus. -Très bonne santé physique.

#### CONDITIONS ET INSCRIPTION

Nous souscrivons au principe de l'égalité des chances en emploi. Votre candidature sera traitée avec la plus grande discrétion.

Veillez prendre note que seules les personnes présélectionnées seront contactées.

Pour tous renseignements supplémentaires veuillez contacter le soussigné aux heures de bureau du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir, sous pli confidentiel, leur **curriculum vitae avant le 14 août 2019, 16 heures**, à l'adresse ci-dessous mentionnée.

Prendre note que le bureau sera fermé du 5 au 9 août inclusivement pour vacances.

À l'Attention de : Daniel Bacon, directeur général

Municipalité de Saint-Adelphe, 150, rue Baillargeon Saint-Adelphe G0X 2G0

LE MASCULIN EST UTILISÉ DANS LE BUT D'ALLÉGER LE TEXTE.